



Projet de loi sur l'audiovisuel :

Un amalgame désastreux entre internet et télévision

Suite à l'adoption en première lecture d'un amendement imposant un contrôle de la publicité sur Internet par le CSA qui n'a même pas ce pouvoir pour la télévision, l'ASIC s'inquiète de l'avenir de l'internet français.

Paris, le 17 décembre 2008 – Dans le cadre du projet de loi audiovisuel, l'Association des Services Internet Communautaires (**ASIC**) vient d'apprendre que les rares parlementaires présents dans l'hémicycle ont adopté un amendement plaçant les publicités pour enfants sur les sites communautaires sous le contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Les dirigeants de l'ASIC déclarent : « **Alors que le plan Numérique 2012 présenté il y a à peine quelques semaines vise à faire de la France un pays leader sur la scène de l'Internet mondiale, cette modification constitue un frein brutal au développement des acteurs de l'économie numérique française.** »

Vouloir faire réguler l'internet français par le CSA résulte d'une méconnaissance singulière des spécificités d'Internet et du cadre réglementaire existant.

Rappelons ainsi que ce projet de loi sur l'audiovisuel est supposé transposer une directive européenne qui ne contient nullement de telles dispositions. Bien au contraire, elle exclut explicitement tous les sites, notamment communautaires, ciblés par ces amendements.

Alors que d'autres Etats Membres tels que le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède, ou les Pays-Bas ont d'ores et déjà clairement indiqué qu'ils respecteraient cette frontière entre audiovisuel et internet, cet amendement viendrait lourdement discriminer les acteurs français. Faut-il rappeler qu'en dehors des régimes où sévit la censure, Internet ne connaît pas les frontières ?

La réponse apportée par les parlementaires est claire : « **Amis entrepreneurs : quittez la France** ».

A propos de l'Association des Services Internet Communautaires (ASIC)

L'Association des Services Internet Communautaires (ASIC) est la première organisation française à réunir les acteurs du web 2.0 et vise à promouvoir le développement du « nouvel internet ». Elle a été fondée par AOL, Dailymotion, Google, PriceMinister et Yahoo! et réunit également blogSpirit, Exalead, Kewego, LaCartoonerie, Microsoft France, Myspace, OverBlog, Skyrock, Vivastreet, Wikimedia et Zlio. L'ASIC est présidée par Giuseppe de Martino, Directeur juridique et réglementaire de Dailymotion, et par Pierre Kosciusko-Morizet, Président directeur général du Groupe PriceMinister.

Contacts presse

Estelle MONRAISSE
AlterCom / PriceMinister
Tél. : 06 60 41 81 52
Mél : altercom@club-internet.fr

Frédérique BOYER
Agence Bermudes-rp / DailyMotion
Tél : 01 41 10 42 90
Mél : fboyer@bermudes-rp.com